



Aflatoxine B1

<p>The chemical structure of Aflatoxin B1 is shown. It consists of a trichothecene core with a 7-hydroxy group, a 4-hydroxy group, and a 3-methoxy group. There are two carbonyl groups at positions 10 and 11.</p>	N° CAS : 001402-68-2	Techniques de détection : High Performance Liquid Chromatography with fluorometric detection		
	Classement IARC : Groupe 1 (carcinogenic to humans)	Règlement Européen : 1881/2006		
	LD ₅₀ : 0.4 mg/Kg (Oral, Caneton) Lethal Dose 50 : dose de substance causant la mort de 50 % d'une population animale donnée	Règlement Grand Ducaux Associés : Mémorial A n° 83 de 1998		
	Origine de la molécule : Aspergillus spp. A. parasiticus A. flavus A. nomius	Remarque : La sécheresse ou l'humidité, la température, le milieu (type de grains et ses contaminants) sont autant de facteurs qui influencent la croissance des moisissures et le développement des toxines pendant la culture. Après la récolte, les conditions de stockage et/ou de transport des graines ou des aliments pourront faire augmenter de façon dramatique les teneurs en aflatoxines. Enfin, de mauvaises conditions d'hygiènes et de stockage des aliments préparés peuvent aussi faire augmenter les teneurs en mycotoxines. (1)		
1) Danger	Matrice pour plan pluri annuel:			
Fruits à coques (pistaches, cacahuètes)/ Riz(Basmati)/ Epices (paprika, noix de muscade, gingembre) / Graines (tournesol, courge, pavot, sésame)				
Effet néfaste : 4 (car groupe 1 pour le classement IARC) = EN				
Niveau de prévalence à contrôler : 1% (directement relié à l'effet néfaste) = NPC				
Contribution à la contamination : Variable en fonction de la matrice (Voir planification) = C				
2) Prévalence = P	3) Niveau de confiance = NC	4) Intervalle de confiance = IC		
Fruits à coques = 4 Riz Basmati = 3 Epices = 4 Graines = 1	Fruits à coques = 8 Riz Basmati = 10 Epices = 10 Graines = 5	Dépend du calcul de NC Si NC est inférieur à 7 : IC = 90% Si NC est supérieur ou égal à 7 : IC = 95%		
	5) Nombre d'échantillon calculé : <i>Calcul effectué avec WinEpiscope 2.0</i> <i>Voir plan pluriannuel</i>	Fruits à coques = 95 Riz Basmati = 95 Epices = 95 Graines = 90		

(1) MOLL M. & MOLL N., 2002, Sécurité alimentaire du consommateur, 2^{ème} édition, Tec & Doc